

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [alicia-cote-corbet-csssh-gouv-qc-ca](#)

<https://www.cadre21.org/membres/80a3229db14e876cc12141d7>

Date d'obtention : 2025-04-07 13:34:16

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Lorsqu'une situation pouvant s'apparenter à du <<sextage>> est signalée à un adulte dans l'école, la trousse d'intervention sexto peut être déclenché. L'intervention scolaire consiste à remplir avec l'élève une grille d'évaluation sexto pour connaître la nature, l'amorce, les intentions et l'étendue de la situation sexto. Les intervenant doivent rencontrer la personne qui vient dénoncée. Si la personne n'est pas celle ayant reçu ou envoyé la photo, ils rencontreront alors ensuite les deux autres élèves pour avoir un portrait global de la situation et pouvoir ainsi situé s'il s'agit d'un sexto et s'il s'agit, de la part de la personne qui reçoit, d'un geste impulsif ou malveillant. Il sera aussi important de rencontrer tous les élèves qui pourraient avoir reçu la photo, selon le témoignage. Cela déterminera ensuite la suite des interventions. Si l'intervenant pense que cela est malveillant, il contactera la police plus tôt pour laisser celle-ci gérer l'élève malveillant. Si on a à faire à de l'impulsivité, les intervenants pourront aller au bout de leurs questionnements avant d'appeler la police pour que celle-ci procède à la rencontre de sensibilisation sexto.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Je retiens que dans toute situation, la première étape est d'entamer la grille d'évaluation pour déterminer la suite de l'intervention. Les intervenants posent les questions de la grille à tous ceux concernés sauf si on est en présence d'un acte malveillant de la part d'un élève. Celui-ci sera rencontré par les policiers, pour faire ensuite affaire avec le DPCP. Je retiens que nous pouvons amorcer une intervention sexto quand la situation a un impact à l'école et qu'un\une élève de l'école vient dénoncer. Dans le cas contraire, où une personne venant de l'extérieure viendrait dénoncer, comme le parent par exemple, il devra aller porter plainte au service de police directement. Où, si une personne majeur est impliquée dans la situation, elle sera aussi prise en charge par le service de police directement. Je retiens finalement, que même si un sexto est envoyé avec le consentement de deux élèves mineurs et que la photo ne s'est pas propagée pour le moment, cela revient quand même d'un geste illégal et de la propagation de pornographie juvénile.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Lorsque un\une élève vient dénoncer une situation de <<sextage>> entre deux personnes en relation de couple consentant dans l'école. Cela devient délicat à mon avis de venir amorcer l'intervention sexto avec des élèves qui ne sont pas venus demander de l'aide à prime à bord (autant la personne qui a envoyé le sexto que celle qui l'a reçu). J'ai l'impression qu'il pourrait y avoir plus de chance que les élèves soient fermés à l'intervention et qu'ils collaborent moins. Dans ce cas-ci, de savoir que l'appui de la police est présent, cela est rassurant. Il est aussi important d'agir rapidement lorsqu'un\une élève mentionne que plusieurs personnes ont reçu la photo et qu'il\elle sait que la photo se propage à l'heure actuelle. Mon objectif sera de rassurer l'élève, d'agir rapidement avec mes collègues tout en restant réaliste sur la propagation de la photo et sur les dégâts qui auront déjà été faits.